

MISE À JOUR Modalités pratiques relatives à l'organisation des panels de citoyens européens de la conférence sur l'avenir de l'Europe

La conférence sur l'avenir de l'Europe reposera sur une combinaison d'événements en ligne et physiques, organisées par les institutions européennes, les autorités nationales, régionales et locales, les organisations de la société civile et les citoyens, dont les résultats seront recueillis, analysés et publiés sur la plateforme numérique. Les **panels de citoyens européens**, organisés autour des **principaux thèmes de la conférence**, constitueront un **élément central de la conférence**. Un certain nombre de panels sélectionnés de manière aléatoire et représentatifs de la diversité sociologique de l'UE, réunis au cours de plusieurs **sessions délibératives**, présenteront des idées et des **recommandations** qui seront prises en compte dans les délibérations générales de la conférence, en particulier celles des assemblées plénières, ainsi que le rapport sur son résultat final.

1. Sélection aléatoire de citoyens représentatifs de la diversité sociologique de l'UE

- Afin d'assurer la diversité en appliquant une méthodologie crédible, et désormais fondée sur des données probantes issues de nombreuses expériences d'assemblées de citoyens aux niveaux local, national et européen, la sélection des participants sera effectuée **de manière aléatoire parmi les citoyens, dans le but de constituer des "panels" représentatifs de la diversité sociologique de l'UE** (différents groupes représentés sur la base de cinq critères: nationalité, origine urbaine/rurale, milieu socioéconomique, genre et âge).
- La sélection sera effectuée en tenant compte de l'ensemble de la population (limitée aux citoyens de l'UE). Les participants seront contactés par téléphone (**génération aléatoire de numéros de téléphone** fixes et mobiles) en plusieurs vagues, afin de se voir expliquer l'objectif des panels et de donner leur consentement. S'ils acceptent de participer, ils recevront une lettre de mandat expliquant précisément ce qui est attendu d'eux, et bénéficieront d'un soutien et de conseils professionnels tout au long du processus.
- Chaque panel de citoyens européens sera composé de **200 citoyens**, afin de trouver un équilibre entre la diversité (facilitée lorsque le nombre de participants est plus élevé) et la simplicité du processus de délibération (un travail optimal étant réalisé grâce à une combinaison de réunions plénières et de réunions de groupes de travail), et de tenir compte de la **proportionnalité dégressive** appliquée à la composition du Parlement européen.
- Étant donné que la conférence sur l'avenir de l'Europe vise à accorder une attention particulière aux jeunes, **un tiers des citoyens composant chaque panel aura entre 16 et 25 ans**. En outre, un lien particulier sera établi entre ces jeunes et la Rencontre des jeunes européens.
- La dimension aléatoire de la sélection devrait permettre la participation d'un large éventail de citoyens, y compris ceux qui ne participent généralement pas aux affaires européennes. La **sélection s'effectuera donc selon une méthodologie qui assurera**, grâce à des équipes professionnelles et bien formées, **la participation appropriée des citoyens contactés**. La Commission a signé un contrat avec une société externe pour réaliser cette sélection

aléatoire des participants. Elle sera également soutenue dans ces efforts par les personnes de contact en matière de méthodologie (voir ci-dessous).

2. Conception et méthodologie

- **Quatre panels de citoyens européens** seront mis en place.
- **Pour chaque panel, les sujets de discussion correspondent aux thèmes recensés sur la plateforme numérique multilingue**, et seront regroupés de la manière suivante:
 - 1) Démocratie européenne; valeurs et droits, état de droit, sécurité;
 - 2) Changement climatique et environnement; santé;
 - 3) Une économie plus forte, justice sociale et emploi; éducation, culture, jeunesse et sport; transformation numérique;
 - 4) L'UE dans le monde; migration.
- Les panels prennent en compte les contributions recueillies dans le cadre de la conférence via la plateforme numérique et formulent une série de recommandations dont l'Union devra assurer le suivi, et qui feront l'objet de débats lors de l'assemblée plénière de la conférence. Pour atteindre cet objectif, les panels de citoyens doivent être **structurés autour des principaux thèmes qui seront abordés lors de la conférence. Les panels de citoyens européens seront également informés de toute recommandation formulée par les panels de citoyens nationaux.**
- Une **méthodologie rigoureuse et un protocole de délibération clair**, élaborés à partir des expériences désormais nombreuses acquises dans le cadre des assemblées citoyennes, avec la contribution d'experts, de facilitateurs et de vérificateurs de faits, donneront des orientations aux participants pour les amener à réduire progressivement le nombre de questions et à aboutir à une série de **recommandations qui auront été conçues et adoptées collectivement**. Les panels pourraient être accompagnés par des **groupes consultatifs indépendants**, composés de différents types d'experts et de parties prenantes. Une liste d'experts et de parties prenantes sera mise à la disposition des panels, qui pourront les sélectionner en fonction de leurs thèmes et de leurs besoins spécifiques.
- Pour convaincre les citoyens de participer, en particulier ceux qui ne sont pas familiarisés avec les affaires publiques, il est nécessaire d'élaborer un **discours clair permettant aux citoyens de comprendre la finalité de leur participation et l'engagement qui serait attendu d'eux**. Ce discours figurera dans une "**lettre de mandat**" adressée aux citoyens, afin de préciser l'objectif des panels et l'engagement à assurer un suivi, sur la base de la déclaration commune.
- Les coprésidents informeront à l'avance le conseil exécutif de la mise au point des modalités pratiques relatives à l'organisation des panels de citoyens européens.

3. Langues, calendrier et lieu

- Outre le temps nécessaire à la préparation, au partage d'informations et aux retours d'information, ces panels se réunissent **au cours d'au moins trois sessions délibératives de deux jours minimum, dont au moins deux sessions physiques si le contexte sanitaire le permet.**

- **Un événement citoyen hybride est prévu** en juin. Un **événement final, visant à donner un retour d'informations** aux panels sur le suivi, sera organisé en 2022.
- **Tous les panels se réuniront au cours de la même période globale, de l'automne 2021 au printemps 2022.** Pour des raisons logistiques, les sessions de tous les panels ne se dérouleront pas exactement au même moment. Ils présenteront donc leurs conclusions lors des différentes sessions de l'assemblée plénière (deux panels présenteront leurs recommandations à l'assemblée plénière en décembre, et les deux autres en janvier).
- Les **panels seront multilingues** (24 langues officielles de l'UE en plénière, et les langues nécessaires pour les groupes de travail).
- Un contrat conclu avec un **prestataire de services extérieur permettra de concevoir la méthodologie** de ces panels, de les modérer et de les faciliter, et d'**organiser leur logistique**, y compris la possibilité de fournir des services d'interprétation. Cela étant, ces panels de citoyens seront pleinement coordonnés et **supervisés par le secrétariat commun et par le conseil exécutif de la conférence.**
- Les sessions physiques des panels se dérouleront, dans la mesure du possible, **dans différents lieux**, tels que Strasbourg et d'autres endroits de l'Union. Les sessions en ligne pourraient primer si la situation actuelle liée à la COVID-19 devait se poursuivre.
- Les **réunions plénières des panels pourraient être retransmises en direct**, tandis que les documents issus de leurs discussions et de leurs délibérations devraient être mis à la disposition du public sur la plateforme numérique multilingue. Une **section de la plateforme sera par ailleurs consacrée aux panels**, et sera également utilisée à des fins de communication et de délibération.

4. Résultats des panels et contribution à l'assemblée plénière de la conférence

- Les recommandations formulées par les panels **seront examinées lors des sessions de l'assemblée plénière de la conférence et prises en compte dans le rapport final de la conférence**, et elles constitueront une partie des résultats de la conférence sur la base desquels les institutions de l'UE organiseront le suivi, conformément à la déclaration commune.
- Les panels de citoyens devraient prévoir **une interaction adéquate avec l'assemblée plénière de la conférence**, ainsi qu'avec d'autres contributions pertinentes des citoyens, en particulier sur la plateforme numérique multilingue, principal outil de collecte de toutes les données de la conférence et d'analyse de celles-ci en vue de l'élaboration de rapports réguliers.
- Les délégations de citoyens de chaque panel participeront aux sessions de l'assemblée plénière. **Vingt représentants** de chaque panel de citoyens européens, respectant un équilibre femmes-hommes, **dont au moins un tiers devrait avoir moins de 25 ans, participeront aux sessions de l'assemblée plénière**, présenteront les résultats de leurs discussions et en débattront avec les autres participants. **Ces représentants des panels participeront à l'assemblée plénière de la conférence.**
- Les panels donneront lieu à **un rapport/une analyse spécifique** se fondant sur les idées originales que les citoyens auront exprimées dans ce contexte. Ce rapport comportera les

recommandations finales, mais aussi un compte rendu détaillé du contenu des discussions des panels, à savoir notamment les arguments et les débats ainsi que les différentes étapes des délibérations ayant conduit à ces débats. Les rapports seront élaborés par les prestataires de services chargés de la conception et de la facilitation des panels, puis approuvés par les panels respectifs avant d'être mis à la disposition du public sur la plateforme numérique multilingue.

- Un questionnaire sera également adressé au début et à la fin du processus, afin d'évaluer la diversité des panels, le degré de satisfaction à l'égard du processus, et les **enseignements** que les citoyens auront éventuellement tirés grâce aux méthodes de délibération des panels.
- En plus d'une réunion de retour d'informations, les **participants aux panels seront tenus informés du processus** et du suivi, directement et via la plateforme numérique, au moyen de bulletins d'information réguliers et de courriels *ad hoc*.